

COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Compte Rendu du 18 septembre 2023

En présence de :

Raphaël CASTERA,
Annette BORDON,
Solange COOKE,
Jérôme LEPAN,
Josée SERASSET-KREMPP
Françoise JACQUIER,
Christophe BOUGAULT-GROSSET,
Fanny GROSSET-GRANGE,
Souad KOUAR,
Dominique LAMY,
Laurie CERIOLI,

Lilly MARTIN,
Juliette BANNAY,
Martine BAZIN,

Charlotte MARX,

Julien BIBOLLET
Jérémy PAYEN
Morgane LURASKI

Président de la Commission, Maire de Passy, en présentiel,
Elue de Passy, en présentiel,
Elue de Praz-sur-Arly, en visioconférence,
Elu de Sallanches, en présentiel,
Elue de Sallanches, en présentiel,
Elue de Combloux, en présentiel,
Elu à Megève, en visioconférence,
Infirmière, Vice-présidente de la CPTS,
Chargée de mission CPTS,
Médecin coordonnateur fondateur de la CPTS,
Responsable Pôle « Mobilité, Habitat, Economie », CCPMB,
en présentiel,
Conseillère Energie Habitat, CCPMB, en présentiel,
Conseiller Energie Habitat, CCPMB, en présentiel,
Chargée de mission Habitat & Social / Culture, CCPMB, en
présentiel,
Responsable Pôle « Développement durable », CCPMB, en
présentiel
Econome de flux, CCPMB, en présentiel,
Chargé de mission Air et Eau, CCPMB, en présentiel,
Chargée de mission Energie Climat, CCPMB, en présentiel.

Etaient absents excusés :

Christèle REBET,
Julien DESREUMAUX,
Anna BOURDICHON,
Philippe ISRAEL,

Elue de Passy,
Référént et gestionnaire des aires GDV, CCPMB,
Chargée de mission transition énergétique, CCPMB,
Chargé de mission Arve Pure et eau, CCPMB.

Raphaël CASTERA accueille les membres et ouvre la séance.

Après un tour de table de présentation, il cède la parole aux représentants de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Mont-Blanc qui souhaitent informer les élus du territoire sur leurs actions et leurs besoins qui ne sont pas financiers.

1. CPTS du Mont-Blanc : Présentation des actions et des besoins

Le Docteur Dominique LAMY commente la présentation jointe au compte rendu.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Mont-Blanc intervient de Vallorcine à Magland jusqu'à Flumet et Crest-Voland en Savoie. Il s'agit du bassin de l'hôpital de Sallanches.

Elle vise à ancrer les professionnels de santé libéraux sur le territoire.

Il s'est avéré que faciliter l'accueil d'interne les incite à s'installer après leur formation.

La difficulté à trouver un logement à loyer abordable est relevée.

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) accorde des subventions, fixe des objectifs généraux et accompagne des objectifs spécifiques.

Concrètement la CPTS a permis :

- ✓ de faciliter la prise de rendez-vous non programmés,
- ✓ à des habitants de « trouver » un médecin référent,
- ✓ de développer avec les pharmaciens et l'hôpital un réseau pour orienter plus efficacement les patients,
- ✓ l'intervention d'une infirmière en milieu scolaire pour faire de la prévention et de l'information sur la sexualité.

Un travail est en cours avec les dentistes pour la prise en charge des urgences dentaires.

Un travail est engagé sur le développement du sport sur ordonnance.

Cette action fonctionne déjà à Domancy (salle de la Tour Carrée), à Megève (Maison des associations) et à Chamonix (Location d'une salle).

Ces interventions nécessitent l'accès à une salle, le principal frein.

Les communes sont invitées à faire connaître leur disponibilité.

Les salles sont souvent déjà bien sollicitées par les associations communales.

Les communes doivent parfois sélectionner et refuser des demandes.

Le service Montenbus est salué pour la réponse qu'il apporte aux problèmes de mobilité des patients.

Un travail est demandé par la CPAM et l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour se préparer à une crise majeure.

Raphaël CASTERA informe que les communes ont l'obligation de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde pour faire face à tout incident industriel ou de transport.

Des éléments existent dans chaque commune déjà qu'il conviendra d'intégrer.

Le public des saisonniers a été identifié comme une cible pour de l'information de la prévention.

Il est suggéré l'idée d'organiser un moment festif pour les sensibiliser à l'importance de la prévention et de suivi en matière de santé.

La maison de l'emploi organise des temps d'information dédiés aux saisonniers. Des passerelles seraient peut-être à créer.

Raphaël CASTERA mentionne qu'une étude sur les besoins en gérontologie a été réalisée. Elle révèle qu'actuellement, sans l'accélération du vieillissement de la population, le PMB est sous doté en nombre de lits en EPHAD.

D'ici 2050 le nombre des plus de 75 ans augmentera de 12 000 à 19 000 personnes.

Il fait part de sa préoccupation à proposer des structures d'accueil abordable et d'améliorer la prise en charge à domicile.

La défiscalisation encourage la création d'établissements privés pratiquant des tarifs libres.

L'importance d'un réseau sûr et complet de professionnels de santé est relevée pour le maintien à domicile des patients et personnes âgées.

Les ADMR sont nécessaires au maintien à domicile. Une réorganisation de leur mode de fonctionnement sur le territoire est impérative pour un suivi plus efficace des patients.

Les infirmières, en intervenant au domicile des patients, sont les premiers témoins des dysfonctionnements.

Raphaël CASTERA précise qu'il est envisageable de pratiquer des loyers préférentiels pour les personnels de santé si des contreparties sont assurées dans le temps.

Un travail en partenariat sur l'ouverture de maisons de santé est à prévoir, afin d'éviter des investissements financiers sans maintien du service attendu dans le temps.

Satisfait de ces échanges, les représentants de la CPTS quittent la salle.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, Raphaël CASTERA rappelle le décès cet été de Sabine BERTHELOT élue de Combloux, engagée dans de nombreux projets à titre professionnelle et comme élue. Les pensées des membres de la commission vont à sa famille et ses proches.

2. Retour sur 2023 et budget 2024

A partir du livret envoyé par mail en amont de la réunion et joint au présent compte-rendu, les services présentent les actions réalisées en 2023 et les orientations pour 2024.

Habitat social

<u>Gens du voyage – budget 2023</u>	<u>p.3-4</u>
<u>Case Rénov – budget 2023</u>	<u>p.5-7</u>
<u>Plan Local de l'Habitat – budget 2023</u>	<u>p.8-10</u>
<u>Social - EAJE Les Moussaillons – budget 2023</u>	<u>p.11-12</u>

Transition énergétique et Climat

<u>CLIMAT - Projet de recherche TRAJECTOIRES CLIMAT REGIONS et CORESTART</u>	<u>p.13-14</u>
<u>ENERGIE - Etude territoriale pour le développement de la méthanisation au PMB</u>	<u>p.15</u>
<u>Loi d'Accélération de la production des Energies Renouvelables</u>	<u>p.17</u>
<u>Renouvellement du PCAET 2024-2029</u>	<u>p.18</u>
<u>ACTEE et ACTEE+</u>	<u>p.19-21</u>
<u>Challenge Cubes écoles</u>	<u>p.22</u>

Air

<u>Alti'Air : Recherche qualité de l'air</u>	<u>p.23</u>
<u>Contribution au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)</u>	<u>p.24</u>
<u>Institut écocitoyen</u>	<u>p.25</u>

Aides aux entreprises

<u>Fonds Air Entreprises</u>	<u>p.26</u>
<u>Fonds Air Véhicules</u>	<u>p.27</u>

Eau

<u>Arve Pure</u>	<u>p.28</u>
<u>Etude pour le transfert de la compétence</u>	<u>p.29</u>

3. Arbitrage et orientations 2024

- HABITAT SOCIAL
 - A ajouter le thème de l'habitat précaire.
 - Fonds Air Gaz : à questionner.
 - Défi Déclics : expérimenté à Combloux, ça a marché juste une année avec cinq familles puis pas d'inscrits pour la 2^{ème} année (objectif 10 familles par an). A réaliser en 2024 à l'échelle des 10 communes.
 - Aides pour la production de logements sociaux : à poursuivre, engagement avec l'Etat.
 - Opération Prioritaire de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : définir les cibles > personnes modestes et très modestes > validé.
 - Logement saisonnier : mettre en place des solutions pour monter des opérations dédiées au logement saisonnier.

- ACTEE – CUBE ECOLE
 - Cube Ecole : faire un retour plus largement pour valoriser les résultats lors d'une réunion ou dupliquer des outils développés par les enfants (nudges).
Le service éducation environnement monte des projets au long cours avec des écoles dès 2023.
 - Accompagnement par l'économe de flux : à poursuivre, pour le suivi des consommations avec Deepki il faut rentrer dans une démarche « d'Energy Management » en formant les techniciens des communes.
 - ACTEE 2 / SEQUOIA 3 : le dispositif se termine fin 2023
 - ACTEE+/Fonds Chêne : recueillir les besoins des communes pour ensuite candidater au nouveau programme ACTEE +

- AIR
 - Alti'air : à poursuivre.
 - Institut écocitoyen : en cours, à poursuivre.

- AIDES AUX ENTREPRISES
 - Fonds Air Entreprises : en cours de lancement avec des difficultés pour se mettre d'accord entre les différents financeurs.
 - Fonds Air Véhicules : renforcer la communication pour faire connaître ce fonds.
 - Conseils aux entreprises sur la rénovation énergétique : actuellement un conseil de premier niveau est dispensé. Objectif de faire évoluer le service comme Case Renov pour les particuliers.

- EAU
 - Arve Pure : à poursuivre.
 - GEMAPI : à poursuivre, la taxe est en place.
 - Transfert de compétence eau et assainissement : étude avec le bureau BAC Conseils.
 - Impact du sel de déneigement : une priorité sur le territoire à étudier.
 - Canons à neige : lié à Climsnow.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

- TRANSITION ENERGETIQUE CLIMAT
 - Station multi-énergie : recherche du foncier en cours sur Passy.
 - Méthanisation : étude sur le potentiel en cours.
 - Loi sur l'accélération de la production des énergies renouvelables : les services de la CCPMB interviennent en accompagnement des communes.
 - Réseau de recharge pour les VAE : sera prévu sur le budget mobilité en 2024, inscrit à l'AMI Mobilité.
 - PCAET : bilan en cours et mise à jour en 2024
 - Trajectoire climat de référence

Information de F. JACQUIER, la commune de Combloux est en train de préparer les 13 et 14 janvier un colloque de deux jours sur l'eau avec des hydrologues et glaciologues à destination du grand public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Castera

**Le Président de la Commission Santé Environnement,
Raphaël CASTERA.**

